**republique islamique de mauritanie**

**Honneur - Fraternité – Justice**



**MINISTERE DE L’ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**PROJET D’INVESTISSEMENT DE RESILIENCE DES ZONES COTIERES EN AFRIQUE DE L’OUEST POUR LA MAURITANIE (WACA-MR)**

APPEL A MANIFESTATIONS D’INTÉRÊT

Pays : République Islamique de Mauritanie

Nom du Projet : Projet d’Investissement Régional de Résilience des Zones Côtières en Afrique de l’Ouest pour la Mauritanie (WACA-MR)

Numéro du Don : 2880 Mau

Intitulé de la mission : Recrutement d’un consultant pour l’actualisation du Plan Directeur d’Aménagement du Littoral Mauritanien (PDALM), le Diagnostic global et le Plan d’Investissement Multisectoriel (PIM) du littoral mauritanien associé

1. Le projet WACA-MR a reçu un financement de la Banque mondiale et a l’intention d’affecter une partie du produit à des services de consultant.
2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent :

* L’actualisation, en concertation avec les parties prenantes impliquées dans la gestion intégrée du littoral, du PDALM et ses deux annexes à savoir le diagnostic global du littoral (annexe 1) et le plan d’investissement multisectoriel (PIM) pour le littoral mauritanien (annexe 2). Une attention particulière devra être accordée à l’analyse de l’état de mise en œuvre du PDALM et de son PIM pour en ressortir les forces et faiblesses du document, son niveau de vulgarisation et son appropriation par les acteurs impliqués dans la gestion, suivi, exploitation et conservation du domaine littoral, afin de suggérer des améliorations pour des documents mieux appropriés et donc mieux mis en œuvre.
* L’actualisation prendra comme référence le PDALM de 2017 et ses annexes et tiendra compte des projets de développement et d’infrastructures exécutés et intervenus sur la côte, l’évaluation des impacts des changements climatiques et des mesures d’adaptation au plan territorial et sectoriel, l’état de l’intégration de la gestion des risques et des catastrophes (GRC) dans les plans de développement, la gouvernance du littoral et les cadres institutionnels et réglementaires afférents à celui-ci.
* Faire le diagnostic 2024 du capital naturel de la zone côtière et actualiser l’évaluation des risques de la zone littorale, ainsi qu’analyser le cadre national ;
* Rédiger la version 2024 du PDALM pour la période 2025-2029 ;
* Faire l’analyse du plan d’investissement multisectoriel (PIM) pour le littoral mauritanien pour la période 2018-2024 et proposer un plan d’investissement pour la période 2025-2029

1. Le travail du Consultant comprendra notamment les activités et les tâches suivantes :

* Les consultants devront capitaliser toutes les informations, études et ressources pertinentes disponibles pour élaborer le document PDALM et ses annexes, sans faire des études nouvelles. Cependant, même sans l’acquisition de nouvelles données, une visite le long du littoral sera nécessaire pour s’assurer des dernières évolutions des différents secteurs. Par ailleurs, il est attendu que les Consultants produisent des cartes pour synthétiser les éléments et illustrer les informations des trois documents.
* Pour le PDALM, le Diagnostic ainsi que le PIM, les consultants devront s’inspirer de la trame de rédaction de leur version en 2017 tout en tirant leçons des forces et faiblesses.

1. Les consultants seront appelés à faire des déplacements sur le littoral mauritanien.
2. 6. La durée de la consultation est de quatre (4) mois de travail effectif, à compter de la date de notification du contrat.
3. Les Termes de Référence (TDR) pour la mission sont disponibles à l’adresse de l’UGP WACA-MR.
4. Le projet WACA-MR invite dès à présent les firmes de consultants admissibles « Consultants » à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu’ils possèdent les qualifications requises et l’expérience pertinente pour exécuter les Services. Le cabinet doit justifier une expérience avérée dans le domaine de gestion du littoral particulièrement dans la sous-région.
5. Le Consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection fondée sur les qualifications du consultant (SQC) », « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, juillet 2016. En outre, il doit se reporter aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d’intérêts liés à cette mission : conformément au paragraphe 3.17 du Règlement de Passation des Marchés.
6. Les Consultants peuvent s’associer à d’autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l’association prend la forme d’un groupement et/ou d’une sous-traitance. Dans le cas d’un groupement, tous les membres du groupement d’entreprises seront solidairement responsables de l’ensemble du contrat, s’ils sont sélectionnés.
7. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l’adresse ci-dessous :

Projet d’Investissement Régional de Résilience des Zones Côtières en Afrique de l’Ouest pour la Mauritanie (WACA-MR) mentionnée ci-après :

Situé à côté de l’Ambassade Américaine, BP : 7989 - Tel : +222 45 24 41 40. Site Web : www.waca.mr Nouakchott –Mauritanie, et prendre connaissance des documents d’Appel d’offres National à l’adresse mentionnée ci-dessous pendant tous les jours ouvrables de 9h00 à 17 h00 sauf vendredi de 9h00 à 12h00 heure locale

1. Les manifestations d’intérêt doivent être fournies par écrit à l’adresse ci-dessous (en personne, par la poste, par télécopieur ou par courriel) au plus tard le 18/11/2024 à 14 heures TU.

La Commission de Passation de Marchés Publics du Ministère de l’Environnement

Adresse : Tevragh-zeyna/Nord-2/ZRB-0215/Sect :01/Tournée-3

Tél : +222 32 32 29 60

Courriel : [dahidelghassem@yahoo.fr](mailto:dahidelghassem@yahoo.fr) ou [ouldbaba12@gmail.com](mailto:ouldbaba12@gmail.com).